Un.e conseiller.ère aux études musique (h/f)

Recruteur
Pôle d'enseignement supérieur musique et danse (PESMD)
Secteur d'activité
Culture/Art
Métier
Culture/Art
Localisation
Nouvelle-Aquitaine
Type de contrat
CDI
Début de parution
01/07/2021
Postuler

Le PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine recrute (H/F)

UN·E CONSEILLER·ÈRE AUX ÉTUDES MUSIQUE LE PESMD BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE

Un établissement d'enseignement supérieur artistique parmi les 16 en France sous tutelle de l'État, membre de l'Anescas, de l'AEC et titulaire de la Charte Erasmus+

• Trois départements : musique, danse, formation continue

• 160 étudiants en formation diplômante, 350 stagiaires en formation continue

• Diplômes : DNSPM, DE, Licence Arts avec l'Université Bordeaux Montaigne

• Une programmation artistique annuelle

• Un projet de nouveaux locaux à horizon 2023

• Le soutien des pouvoirs publics et de nombreux partenaires en France et à l’étranger.

MISSIONS

Sous l’autorité du Directeur du PESMD du directeur de département et en lien avec l’équipe administrative, le Conseiller aux études assure le suivi de la mise en œuvre les programmes pédagogiques et formations.

Ces formations conduisant :

• au Diplôme d’Etat de professeur de musique (via la formation initiale, la formation continue diplômante, la VAE)

• au DUMI en lien avec les IFMI ou CFMI des régions voisines

• au DNSPM

• à la Licence de musicologie en lien avec l’Université Bordeaux Montaigne

Ces actions de formations sont coordonnées et validées par la Direction, conformément aux décisions du Conseil d’Administration et des arrêtés ministériels.

ACTIVITES

Suivi de mise en œuvre des programmes pédagogiques des formations initiales et continues

• Préparation et gestion des plannings, en relation avec les eTÉSnseignants

• Gestion des lieux d’accueil, en lien avec les différents partenaires

• Suivi et organisation des évaluations continue et intermédiaires.

Recherche

• Développement d’un pôle de recherche en partenariat avec les universités de Bordeaux

Organisation des concours d’entrée et des examens de sortie

• Organisation des examens en collaboration avec l’assistante du département musique et du département de la formation continue

• Supervision de la préparation des plannings des jurys, contrats de travail et conventions de partenariats d’accueil éventuels avec l’assistante du département.

Projets artistiques

• Coordination des concerts, auditions, spectacles, en collaboration avec les différents partenaires externes, et les services internes du PESMD (département danse pour les actions communes, communication, régie, administration)

• Élaboration des différents groupes pour les différents modules dont ceux de musique de chambre, des masters classes… en lien avec les professeurs

• Suivi de l’insertion dans les orchestres professionnels, les lieux de diffusions, les différents ensembles, les festivals, les scènes et partenaires de musiques actuelles. Suivi des étudiants et des diplômés

• Conseil et suivi de la scolarité des étudiants : assiduité, tutorats, stages d’observation

• Structurer le suivi des diplômés en collaboration avec l’équipe administrative

• Assurer des cours de pratique pédagogique, en alternance avec le directeur et d’autres intervenants.

Relations et suivi de la scolarité avec le corps enseignant :

• du PESMD et plus particulièrement pour les tutorats pédagogiques, pour favoriser une adéquation entre les attendus du DE musique, du DNSPM et les futurs enjeux du métier d’artiste et d’enseignant

• de l’Université pour les enseignements communs, l’organisation des plannings, des lieux de cours

• du CRR de Bordeaux pour les enseignements se déroulant dans leurs locaux, gestion des plannings, des salles, en coordination avec la direction pédagogique et administrative du CRR

• des directions pédagogiques et des professeurs des conservatoires aquitains, notamment dans l'ouverture des masters classes du DNSPM aux élèves de Cycle d'Orientation Professionnelle

• des directions et enseignants des écoles de musique et du milieu associatif, notamment dans le cadre du conseil artistique et pédagogique du PESMD.

Budget

• Préparation du budget du département en fonction des directives de l'Assemblée Générale et/ou du Conseil d'Administration et des orientations stratégiques de la Direction du Département, en collaboration avec le Directeur du Département et l'Administratrice

• Le(la) Conseiller(ère) est responsable du suivi du budget. Coordinateur(trice) Erasmus+

• Instruit les dossiers de mobilités étrangères

• Prépare, fait valider puis instruit les renouvellements de charte Erasmus+

• Participe au développement des partenariats étrangers Préparation et organisation avec le directeur de département, des conseils artistiques et pédagogiques et mise en œuvre des décisions.

« INCONTOURNABLES » DU POSTE

Compétences :

• Formation supérieure artistique (certificat d'aptitude ou niveau équivalent) et expression artistique personnelle attestée

• Connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur

• Expérience confirmée de la conduite de projet artistique et pédagogique

• Maîtrise de l’outil informatique

• Aptitudes relationnelles et rédactionnelles

• Permis B, véhicule souhaité

Qualités recherchées :

Capacité d’analyse, d’écoute et de synthèse, sens de l’organisation, des relations humaines et du travail en équipe, disponibilité en soirée et week-end selon les évènements.

MODALITÉS

Recrutement : CDI (détachement possible)

Prise de fonction : 1er sept. 2021

Date limite de candidature : 5 juillet 2021

CV détaillé et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Président
recrutement@pesmd.com

Entretiens prévus la semaine du 12 juillet 2021 à Bordeaux.